

Depuis de nombreuses années, le Planning Familial 63 composé de deux groupes locaux situés à Clermont-Fd et Ambert rencontre plus de 3000 mineur.e.s lors des séances d'éducation à la vie affective et sexuelle.

A ce jour, l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône Alpes nous répond qu'elle ne financera plus en 2020 notre action de prévention auprès des collégiens. C'est une centaine de séance d'éducation à la vie sexuelle et affective qui ne seront pas réalisées par le Planning Familial.

Désormais, **il reviendra donc au personnel de l'Education Nationale (Enseignant, CPE, IDE, AS) de réaliser ces séances.** Même si La circulaire du 12/09/18 stipule la nécessité que les personnels soient formés, il paraît évident que cette formation des personnels ne peut se réaliser en un jour.

De plus, qu'en sera-t-il de la parole des élèves concernant leur vie intime face à leurs enseignants ? Sera-t-elle aussi aisée que face à des personnes extérieures ?

Nous notons que malgré ce changement, les établissements scolaires continuent à nous solliciter actuellement.

Les séances ont toujours fait partie d'un projet d'établissement CESC. Il suffisait alors de solliciter le PF pour qu'il intervienne dans les classes, sans qu'il soit question de prise en charge pécuniaire par l'établissement puisque le PF recevait directement une subvention dédiée pour les séances d'éducation à la sexualité en milieu scolaire.

Dorénavant, il appartient au Chef d'Établissement de les intégrer dans le cadre d'un CAESC (Comité Académique d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté) afin d'obtenir un financement pour la réalisation de ces séances par le Planning Familial.

Nous restons convaincues qu'une intervention d'un partenaire extérieur permet de répondre aux interrogations des jeunes dans un espace d'expression libre et non impliquant.

Pour le Conseil d'Administration, Dr Maud Karinthe, Présidente,



*Nous vous adressons ce courriel envoyé aux chefs d'établissement pour vous alerter de la situation. Nous pensons qu'il y a un risque que l'éducation à la vie sexuelle et affective dans les collèges et lycée soit dispensée de façon encore plus marginale alors même que la prévention des violences, la lutte contre les stéréotypes, la réflexion sur l'égalité homme/femme sont, paraît-il, au cœur des préoccupations du gouvernement.*

